

## [Texte]

In November 1987, CICS estimates that job losses from transborder data processing. . . and assisted by Statistics Canada figures obtained by John Orr of the Council of Canadians, we have arrived at the following employment figures for U.S.-controlled companies. Goods producing industries owned by U.S. companies employ 504,000. Commercial services industries owned by U.S. companies employ 560,000, for a total of 1,064,000 Canadians.

You will recognize that the 1 million figure is only 10% of the Canadian labour force. It is about 15% of the commercial Canadian labour force.

A document entitled *Communications for the Twenty-First Century*, just released by the Department of Communications, states that information workers account for 52% of services employment and 27% of goods producing industries. CICS estimates that 40% of all information workers involved in Canadian subsidiaries of U.S. firms are already located in the U.S. Evidently more than 50% of automobile information workers are already located there.

The above estimates would be increased to foreign investment increases as can be expected under this agreement. There are technological developments such as electronic data interchange, electronic banking and high volume data communication systems in the process of being implemented that will further encourage consolidation to U.S. offices.

They would also be increased if Canadian companies moved head offices to the U.S., a move we expect could take place. Such moves could be for the reasons of taxes, other economies, or the whims of management. Some Canadian companies, such as AMCA, have already moved to the United States.

• 1015

Exhibit VIII indicates the employment categories that may be affected. The eventual extent to which these 3.3 million jobs may be threatened is impossible to estimate given full freedom to move data and jobs at any time.

Based on the above, the total number of information workers involved in these subsidiaries in Canada and the U.S. is arrived at as follows. These calculations are a bit complex, but I believe that on checking them you will find that they are correct. In the goods-producing industries that are owned and operated by U.S. companies there are 152,000 information workers. In the commercial

## [Traduction]

Au mois de novembre 1987, l'AISIC s'est livrée à une estimation du nombre d'emplois appelés à disparaître à cause du traitement des données transfrontières. . . à l'aide des chiffres de Statistiques Canada fournis par John Orr du Conseil des Canadiens, nous avons abouti aux chiffres suivants pour les sociétés sous contrôle américain. Les industries manufacturières appartenant aux sociétés américaines emploient 504,000 personnes; les industries de services commerciaux appartenant à des sociétés américaines emploient 560,000 personnes, le total étant donc 1,064,000 employés canadiens.

Vous noterez que cet effectif de 1 million ne représente que 10 p. 100 de la main-d'oeuvre active canadienne et environ 15 p. 100 de la main-d'oeuvre commerciale.

Selon un document intitulé *les communications au 21<sup>e</sup> siècle* que vient de publier le ministère des Communications, les travailleurs du secteur de l'information occupent 52 p. 100 des emplois du secteur des services et 27 p. 100 de celui des industries manufacturières. Selon les calculs de l'AISIC, 40 p. 100 de l'ensemble des travailleurs des services de l'information oeuvrant au sein de filiales canadiennes de sociétés américaines se trouvent déjà aux États-Unis. Il est clair que plus de la moitié des travailleurs des services informatiques de l'automobile se trouvent déjà aux États-Unis.

On peut s'attendre à ce que l'accord amène une augmentation de ces estimations parallèle aux augmentations des investissements étrangers. La mise en oeuvre éminente de certaines innovations technologiques telles que l'échange électronique de données, les services bancaires électroniques et la transmission de données en masse ne feront que renforcer la concentration des sièges sociaux aux États-Unis.

Il faudra également réviser ces estimations à la hausse si les sociétés canadiennes déménagent leurs sièges sociaux aux États-Unis, comme on peut s'y attendre. Ces déménagements sont entrepris pour des raisons fiscales, pour permettre d'autres économies ou tout simplement pour satisfaire les caprices de la direction. Certaines entreprises canadiennes telles que AMCA ont déjà déménagé aux États-Unis.

La pièce VIII fait état des catégories d'emploi qui risquent d'être touchées. Il est impossible de déterminer dans quelle mesure ces 3,3 millions d'emplois seraient menacés si l'on autorise le libre mouvement des données et des emplois.

Voici comment nous avons calculé, d'après les chiffres que nous avons mentionnés, le nombre de travailleurs de l'informatique employés par ces filiales au Canada et aux États-Unis. Les calculs sont un peu complexes, mais vous apercevrez, si vous les vérifiez, qu'ils sont justes. Dans les industries de biens qui appartiennent à des sociétés américaines et qui sont exploitées par elles, on